



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 6 avril 2024

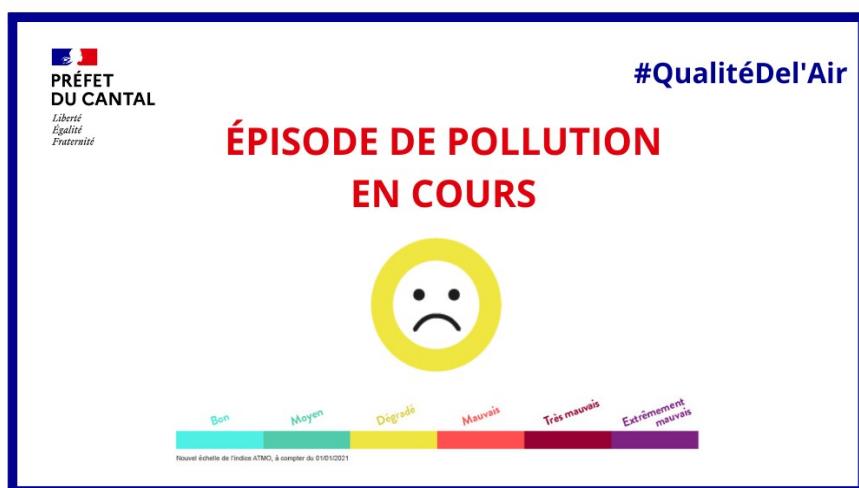
QUALITE DE L'AIR

Samedi 6 avril 2024, un épisode de poussières désertiques (particules PM10) est en cours sur la région Auvergne Rhône-Alpes.

Dimanche 7 avril 2024, le vent du sud sensible sur une grande partie de la région sera accompagné d'une remontée de poussières désertiques en altitude qui balaiera la région d'Ouest en Est.

Les reliefs de l'Ouest du Cantal pourraient être impactés par des concentrations élevées (supérieures à 50 µg/m³).

Dans ces conditions une vigilance jaune est activée pour le département du Cantal.



Service de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04.71.46.23.72
Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC